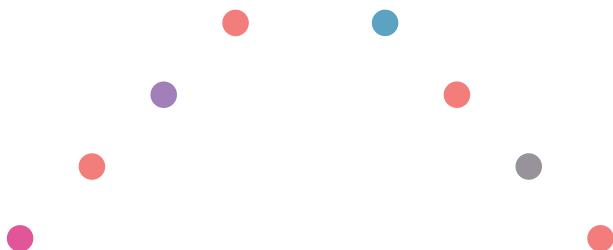


Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics



février 2013

Table des matières

ADST – Association des diffuseurs spécialisés en théâtre

L'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST) regroupe des programmeurs dédiés au théâtre de création, à l'avancement de sa pratique artistique, à l'amélioration des conditions de sa diffusion et au développement de ses publics.

CQT – Conseil québécois du théâtre

La mission du Conseil québécois du théâtre (CQT) est de rassembler et de représenter le milieu théâtral professionnel du Québec. Il se veut une force politique et un levier de développement au service de l'art théâtral au Québec. Engagé auprès de ses membres et mobilisé par la vitalité de son milieu, le CQT se positionne à l'avant-scène des besoins de sa communauté et de la défense de ses intérêts

460, Sainte-Catherine Ouest, bureau 808
Montréal, QC, H3B 1A7
514 954-0270

cqt.ca

TUEJ – Théâtres Unis Enfance Jeunesse

TUEJ a pour mission de représenter ses membres et de défendre leurs intérêts, de négocier et de gérer les ententes collectives avec les associations d'artistes en vertu de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, L.R.Q., c S-32.1, et de favoriser le développement des compagnies de théâtre jeune public professionnelles.

911, rue Jean-Talon Est, bureau 217
Montréal, QC, H2R 1V5
514 380-2337

tuej.org

RIDEAU

Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) est une association nationale de diffuseurs de spectacles. Ses membres sont répartis sur le territoire québécois et en francophonie canadienne. Leurs activités visent à donner à la population qu'ils desservent l'accès à une offre artistique diversifiée et de qualité. RIDEAU a pour mission de structurer, de documenter et de promouvoir la diffusion des arts vivants.

1550, boul. Saint-Joseph Est
Montréal, QC, H2J 1M7
514 598-8024

rideau-inc.qc.ca

Préface de Suzanne Lebeau	3
Préambule	7
1. Vers une fréquentation assidue	12
1.1. Encourager les sorties familiales : du développement durable.....	12
1.2. Favoriser les sorties scolaires : un accès démocratique au théâtre professionnel.....	13
1.2.1. La clé : la fréquentation assidue	13
1.2.2. Optimiser les mesures d'aide financière pour la sortie au théâtre	14
1.2.3. Les nécessaires coopération et coordination entre le MCC et le MELS	15
1.2.4. Le respect mutuel des compétences et de l'expertise de chaque milieu	16
2. Vers une reconnaissance des spécificités de la diffusion du théâtre pour les jeunes publics	17
2.1. La fréquentation dans une salle professionnelle : reconnaître les spécificités du théâtre pour les jeunes publics.....	17
2.1.1. La préparation et l'accueil des publics	17
2.1.2. La jauge de salle.....	17
2.1.3. L'environnement économique.....	18
2.2. Le primordial accès sur tout le territoire.....	20
2.3. L'incontournable diffusion internationale	21
3. Vers un meilleur accompagnement des publics	22
3.1. Reconnaître et financer l'accompagnement des publics.....	22
3.2. La formation des maîtres.....	22
4. Vers une reconnaissance des spécificités de la création en théâtre pour les jeunes publics	23
4.1. L'avancement artistique : favoriser la recherche fondamentale et soutenir les résidences de création	23
4.2. Le développement de la pratique jeune public : soutenir l'émergence et accompagner la relève	24
Conclusion	25
Tableaux des interventions	26
Références	28
Liste des participants du comité théâtre jeune public	28



© F-X Gaudreault

Suzanne Lebeau se destine d'abord à une carrière d'actrice. Mais après avoir fondé le Carrousel, compagnie de théâtre, avec Gervais Gaudreault en 1975, elle délaisse peu à peu l'interprétation pour se consacrer exclusivement à l'écriture. Aujourd'hui, l'auteure a 27 pièces originales, 3 adaptations et plusieurs traductions à son actif et est reconnue internationalement comme l'un des chefs de file de la dramaturgie pour jeunes publics. Elle compte parmi les auteurs québécois les plus joués à travers le monde, avec plus de 140 productions répertoriées sur tous les continents. Ses œuvres sont publiées et traduites en 20 langues : notamment *Une lune entre deux maisons*, la première pièce canadienne écrite spécifiquement pour la petite enfance, *L'Ogrelet* et *Le bruit des os qui craquent*, traduites respectivement en six, onze et sept langues. Dès 1998, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française lui décerne le grade de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade pour l'ensemble de son œuvre et en 2010, le gouvernement du Québec lui décerne le prix Athanase-David, la plus prestigieuse récompense de carrière remise à un écrivain québécois. L'auteure a enseigné l'écriture pour jeunes publics à l'École nationale de théâtre du Canada pendant 13 ans et elle agit comme conseillère auprès des jeunes auteurs d'ici et d'ailleurs, contribuant ainsi à l'émergence de nouvelles écritures.

Pourquoi donner aux enfants un accès à l'art ?

L'enfance est le lieu de la quête identitaire la plus intense et la plus décisive. Depuis le premier cri, qui est appel d'air et appel à la vie, l'apprentissage est permanent, multiple, déterminant. Apprendre à respirer est l'apprentissage qui permet tous les autres. L'enfant découvre ses besoins, ses envies, ses malaises et frustrations. Il découvre son corps. Son environnement. Les autres. Le langage, qui se révèle mot à mot, se contrôle mot à mot. Le jeu, qui est mimésis et ouverture sur des savoir-faire lui permet d'intérioriser les codes sociaux, de les comprendre pour les accepter ou les refuser. L'enfant, dans son quotidien comme à l'école, est occupé à construire les repères de sa vie. Il sera ce que nous aurons su lui offrir : une curiosité aiguisée, un sens critique en alerte capable de nuances, un jugement capable de décisions et le besoin toujours vif d'explorer, de connaître, de découvrir. Dans ce contexte, l'éducation est une valeur sûre.

Depuis Charlemagne, nous sommes à peu près tous d'accord pour que les enfants fréquentent l'école des connaissances objectives. Nous admettons que 2 et 2 font 4, que la terre est ronde, que -10 degrés est plus froid que +10 degrés. Ce n'est pas dénigrer l'école traditionnelle et réduire sa mission que de reconnaître ce devoir à l'école. Ce sont les bases de la vie en société sur lesquelles nous pouvons nous entendre et engager la discussion. La deuxième école serait celle de la formation physique. Bien avant Charlemagne, les Grecs et les Romains avaient compris l'importance de l'éducation physique dans la formation de l'enfant. Il y apprend à connaître ses forces et ses faiblesses, ses limites et celles des autres, le travail solitaire et le travail en équipe.

Malheureusement, l'éducation aux sports se limite à une heure par semaine ou deux pour les plus chanceux... et, trop souvent, à de longues heures devant les écrans. Enfin, la troisième école est celle de l'art, de la subjectivité avec le droit de dire j'aime ou je n'aime pas, je n'ai pas compris la même chose que toi avec la certitude que cela se peut. C'est l'école de la formation du soi, de son identité, de son unicité d'être humain, l'école du point de vue divergent qui permet à l'enfant de se situer librement en marge des courants dominants, des modes, des consensus ou au contraire de rejoindre un courant en sachant pourquoi.

Le débat tombe pile au moment où nous réfléchissons collectivement à l'école que nous voulons pour nos enfants, pour la société. On le sent partout, ce débat, de la maternelle aux grandes écoles. Quelle est la mission de l'école qui justifie que nos enfants y passent le plus clair de leur temps? Voulons-nous une école qui forme des citoyens libres et engagés ou des employés bien formés... j'ose dire dociles et surtout, oui surtout, des consommateurs insatiables qui feront taire leur conscience pour satisfaire leurs besoins? Définir l'école c'est imaginer la société dans laquelle nous voulons vivre.

Quelle est donc la place de l'art à l'école, lieu de démocratisation des savoirs et des chances? Elle dépend de la relation que l'enseignant a lui-même avec les arts. Un enseignant passionné va communiquer sa passion. Un indifférent... sa belle indifférence. Elle ressemble surtout à ce que l'école sait faire de mieux: transmettre les savoirs objectifs comme la lecture de la musique, l'utilisation des matériaux et des couleurs, nommer les choses et les classer. Qu'en est-il de la fréquentation de la pratique professionnelle, de la visite des galeries et des

musées, de la rencontre avec des artistes qui connaissent de l'intérieur les secrets de la rencontre?

Comme il s'agit de la préface au document *Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics*, je poserai directement la question: pourquoi aller au théâtre? Le livre de Jean-Pierre Sarrazac, *Je vais au théâtre voir le monde* destiné aux enfants m'a rappelé pourquoi, moi, je vais au théâtre. Sarrazac s'interroge d'abord sur l'étymologie du mot théâtre qui est ce « lieu d'où l'on regarde ». On irait donc au théâtre pour voir, j'aime la définition. Voir quoi? Le monde, répond-il. Oui, Monsieur Sarrazac a raison, c'est le monde que nous allons voir au théâtre. Celui dans lequel nous vivons, celui dans lequel d'autres ont vécu et celui que nous rêvons de construire. Pourquoi aller voir le monde au théâtre alors que nous l'avons au bout de la souris... Clic. Pourquoi sortir, braver la pluie, le froid, la distance, dépenser temps, argent et énergie?

Parce que le théâtre est le théâtre. Unique, présent tout entier dans un moment donné, un lieu donné. Il est l'instant qu'on ne peut retenir. L'éphémère, l'eau qui coule entre les doigts. De tous les arts, il est celui qui ressemble le plus à la vie... Il naît dans la solitude, grandit dans le travail d'équipe, rejoint le public dans une rencontre qui ne dure que le moment de la rencontre et se prolonge dans le secret des lectures de chacun des spectateurs. Il est mouvement de forces contradictoires, fragile, à réinventer chaque fois dans une étonnante alchimie d'efforts conjugués.

L'expérience est dense. Concentrée... Les images ne sont pas descriptives mais vivantes. Aristote désignait ainsi le pouvoir du théâtre: trouver le sens de l'humain... Si la philosophie servait à comprendre

la complexité de l'humain, le théâtre la représentait. Étrangement dans le XXI^e siècle qui donne le monde entier à voir dans le creux de sa main, le théâtre qui est pure fiction prend une place que la réalité ne sait plus occuper... elle-même devenue fiction par une multiplication d'écrans qui relève presque de la magie... Le théâtre, images choisies et moment d'arrêt obligé, sollicite l'intelligence, met en émoi chacun des sens et ouvre aux interprétations multiples. Chaque spectateur a sa vision et il n'y a pas de retour en arrière pour vérifier. C'est le pouvoir de la catharsis dont il faut savoir et apprécier la valeur hautement éducative.

Je m'étonne toujours... de constater qu'une gifle sur scène a plus d'impact que la guerre en direct à la télévision. L'art, le théâtre seraient-ils cette école du sens profond des choses ?

*Suzanne Lebeau,
auteure et directrice artistique du Carrousel, compagnie de théâtre.*

Préambule

Nos sociétés reconnaissent de plus en plus que l'art joue un rôle essentiel, à la fois sur le plan individuel et collectif. Ainsi, les arts professionnels constituent un apport indispensable au bien-être de chaque individu, à son épanouissement et à sa participation active en tant que membre créatif de sa communauté. Les arts sont un puissant vecteur de cohésion sociale et de construction de la citoyenneté.

Il y a consensus à l'effet que la fréquentation des arts professionnels par les enfants et les adolescents a un impact majeur, voire déterminant sur le développement personnel des jeunes et sur leur faculté d'appréhender le monde de manière ouverte et inventive. Un modèle éducatif riche et efficient doit reconnaître l'apport de l'art afin de transmettre à nos enfants des valeurs qui ne sauraient être transmises autrement. Dans une société où l'économie est basée sur le savoir, la rencontre des jeunes spectateurs avec l'art permet le développement de la créativité, matière première de l'innovation et enjeu stratégique de la nouvelle économie¹.

L'article 31-2 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* de l'UNESCO stipule : « Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »² L'État a la responsabilité d'établir les bases de l'accessibilité pour une fréquentation assidue des arts professionnels par les jeunes citoyens en tenant compte du fait que l'enfant, pour accéder à l'art, est tributaire des décisions d'adultes que ce soit au sein de la famille ou de l'école.

Fort de l'excellence d'un savoir-faire qui s'est bâti au fil des quatre dernières décennies, les professionnels qui œuvrent en théâtre

¹ Référence : Étude publiée par la firme de recherche canadienne Hill Stratégies, http://www.hillstrategies.com/docs/ARM_vol11_no5.pdf - page consultée en novembre 2012.

² Article 31 – 2 de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'UNESCO, http://www.unesco.org/pv_obj_cache/pv_obj_id_BAA8B2DBE1920D85CC2CA622D69B9F28CD050100/filename/CHILD_F.pdf - page consultée en décembre 2012.

pour les jeunes publics sont profondément convaincus de la nécessité, et surtout, de la pertinence de rendre le théâtre professionnel accessible aux enfants et aux adolescents de tout le Québec.

Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics décrit les spécificités du théâtre pour les jeunes publics en matière de création, de fréquentation, de diffusion et d'accompagnement des publics. Ce document propose une vision globale et traite des différents aspects sur lesquels agir pour consolider les acquis et assurer un développement harmonieux de la pratique. Il propose également des interventions pour doter le Québec d'une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics. De la part de l'État, promulguer une telle politique constituerait non seulement les principales clés d'une fréquentation pour tous et de la pérennité d'une création reconnue internationalement, mais surtout un choix de société porteur pour notre avenir collectif.

État des lieux

Au Québec, le théâtre destiné à l'enfance et à la jeunesse s'est construit et développé de manière remarquable. En effet, des auteurs dramatiques, des metteurs en scène, des interprètes et des concepteurs scéniques de grande valeur ont choisi de fonder des compagnies théâtrales pour consacrer le meilleur de leur talent et de leurs énergies créatrices à inventer, de toutes pièces, un théâtre s'adressant spécifiquement au cœur et à l'intelligence de la toute petite enfance, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. C'est ainsi qu'aujourd'hui, une quarantaine de compagnies professionnelles québécoises de toutes générations et aux esthétiques les plus diverses présentent ici et à l'étranger des œuvres théâtrales de très grande qualité à des publics formés de jeunes de tous les âges et de toutes les origines³.

Les compagnies professionnelles québécoises de théâtre pour les jeunes publics sont essentiellement des compagnies de création et de tournée. Loin d'être marginale, la pratique professionnelle en théâtre

pour les jeunes publics occupe une place significative dans le paysage théâtral québécois : en 2009-2010, les compagnies associées à Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ)⁴ représentaient le quart de l'activité théâtrale québécoise avec un total de 2 637 représentations⁵. Mentionnons que les matinées scolaires représentent 61 % de la diffusion jeune public⁶. Toujours la même saison, 20 des 104 productions des compagnies affiliées à TUEJ ont été jouées dans 8 pays pour un total de 215 représentations⁷.

À plus d'un égard, les diffuseurs spécialisés en diffusion du théâtre pour les jeunes publics de Montréal, de Québec et de Beloeil jouent un rôle moteur dans l'essor de la discipline. Proposant leur programmation à la fois aux écoles et aux familles, les diffuseurs spécialisés ont acquis une expertise unique. Ils travaillent directement au développement des jeunes publics et à la stimulation de la création et de la diversité artistique.

Pour leur part, les diffuseurs pluridisciplinaires jouent un rôle majeur en matière de développement de publics. L'engagement des directions des lieux professionnels permet la diffusion du théâtre pour les jeunes publics sur une grande partie du territoire. De plus, la création de réseaux de diffusion contribue largement au partage des expertises en programmation et à l'amélioration de la circulation et de la fréquentation des spectacles jeunes publics.

Et pourtant...

Malgré une qualité artistique reconnue, une offre professionnelle importante et des avancées remarquables quant à la structuration du milieu, force est de constater que la fréquentation du théâtre professionnel pour les jeunes publics demeure bien en deçà de ce que l'on pourrait espérer. Pour le milieu scolaire, les statistiques sui-

⁴ Bien que TUEJ regroupe la très grande majorité des compagnies de théâtre pour les jeunes publics, l'offre théâtrale en jeune public déborde la réalité de TUEJ.

⁵ Source : *Profil statistique de la saison théâtrale 2009-2010*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Novembre 2012.

⁶ Source : *Les compagnies québécoises de théâtre pour les jeunes publics professionnelles : un portrait*. Une enquête réalisée par Andrée Garon. TUEJ. 2011.

⁷ Source : *Profil statistique de la saison théâtrale 2009-2010*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Novembre 2012.

³ Adapté du texte *Les Seconds États généraux du théâtre québécois... Les suites*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Mars 2008.

vantes témoignent de ce constat : on observe un taux de fréquentation de 47,9 % pour les groupes du primaire et un taux de fréquentation de 36,7 % pour les groupes du secondaire sur l'ensemble du territoire. Les taux de fréquentation sont particulièrement bas pour plusieurs des régions intermédiaires et éloignées⁸.

Les particularités de l'environnement économique du théâtre pour les jeunes publics exercent sans contredit une énorme pression sur les producteurs et les diffuseurs. En considérant les mêmes paramètres, on constate une iniquité entre le cachet moyen versé aux compagnies de théâtre pour les jeunes publics (1 742 \$) et celui versé aux compagnies de théâtre de création pour adultes (4 481 \$), une différence de 61 %⁹. La principale cause de cette problématique provient du fait que le prix moyen d'un billet de théâtre pour les jeunes publics est nettement inférieur à celui d'un billet de théâtre adulte.

À la lumière de cet état des lieux et en considérant toutes les spécificités de la discipline, il s'avère urgent d'intervenir dans la manière de considérer la pratique jeune public. Aussi, **Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics** propose quatre champs d'interventions fondamentaux :

1. La fréquentation

2. La diffusion

3. L'accompagnement des publics

4. La création

Dix-sept interventions sont proposées. Incessamment, trois actions prioritaires devront être menées simultanément pour donner un plus grand accès aux œuvres et assurer la pérennité du théâtre pour les jeunes publics :

- **L'instauration de la fréquentation assidue et l'accessibilité du théâtre professionnel dans les lieux de diffusion professionnels sur l'ensemble du territoire.**
- **Le cheminement vers l'équité des cachets versés aux compagnies de théâtre pour les jeunes publics par rapport à ceux versés pour les spectacles pour adultes.**
- **L'octroi d'un soutien aux diffuseurs, spécifiquement pour leur travail en direction des jeunes publics.**

⁸ À titre d'exemple, au cycle primaire, les régions Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Centre-du-Québec affichaient en 2007-2008 respectivement des taux de fréquentation théâtrale de 10,2 %, 15 % et 16 %. Au cycle secondaire, certains taux de fréquentation étaient également très peu élevés tels qu'en Estrie, 2,9 % ; en Mauricie, 10,2 % ; en Abitibi-Témiscamingue 1,1 % ; et au Saguenay-Lac-St-Jean, 12,5 %. Source : *Fréquentation du théâtre par les élèves du primaire et du secondaire du Québec dans le cadre des sorties scolaires*, CQT, juin 2009.

⁹ Source : CQT. Les cachets moyens sont établis à partir d'un échantillon composé de tous les spectacles achetés en théâtre de création pour adultes (Les Voyagements) et jeune public (Réseau Scènes) dont la jauge varie entre 200 et 300 places au cours des saisons 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.

Vers une fréquentation assidue

1.1. Encourager les sorties familiales : du développement durable

L'habitude de fréquentation du théâtre de création prend sa source dans la famille. La sortie au théâtre permet d'initier très tôt les jeunes à cet art en plus d'encourager la réflexion et le dialogue entre les enfants, les adolescents et leurs parents.

« La première référence d'un enfant est son parent : père, mère, grands-parents, enfin les personnes qui lui offrent un gîte et un couvert, qui prend soin, qui rassure. Un enfant prend exemple sur ses référents, les racines des habitudes de vie se développent profondément au cœur d'un individu en appui avec les habitudes familiales, là est la source du développement durable d'habitudes culturelles.¹⁰ »

Il importe que la famille s'investisse et stimule l'habitude de fréquentation chez l'enfant et que l'école, qui joue un rôle d'égalité pour tous, soit un relais d'importance. C'est dans la continuité de fréquentation que les points de vue se développent, que le regard s'aiguise, que la sensibilité raisonne et que le sens critique évolue. La fréquentation de lieux culturels professionnels ne doit pas être associée uniquement à l'école, elle doit représenter une partie constituante de la vie en famille à l'instar de la sortie en plein air, à la piscine ou à la patinoire. La valorisation par la famille de la sortie au théâtre est l'élément fondamental d'un réel développement de public.

Il est donc nécessaire d'élaborer des outils incitatifs pour favoriser le développement d'habitudes culturelles en famille. C'est la responsabilité conjointe des ministères de la Culture, de la Famille et de l'Éducation de soutenir le développement de l'habitude de sortir au théâtre en famille, et ce, de la toute petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Ce faisant, l'individu aura apprivoisé les chemins menant aux lieux culturels.

INTERVENTION

Mettre en place des incitatifs pour encourager les familles à fréquenter le théâtre professionnel pour les jeunes publics, tels que des mesures fiscales sur les abonnements de spectacles.

1.2. Favoriser les sorties scolaires : un accès démocratique au théâtre professionnel

Si la famille joue un rôle de premier plan dans la fréquentation du théâtre par les enfants, il s'avère toutefois que l'accès démocratique aux arts professionnels passe principalement par l'école. Le Programme de formation de l'école québécoise¹¹ mentionne que : *« L'élève est amené à inventer, à interpréter et à apprécier des œuvres. Le contact avec des œuvres d'hommes et de femmes d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, lui permet de développer son esprit critique et son sens esthétique et d'élargir ses horizons culturels. Cette formation doit se prolonger par la fréquentation de lieux culturels, par le contact avec des artistes et par une participation active à la vie artistique au sein même de l'établissement scolaire. »*

Les moyens à mettre en place pour répondre au Programme de formation de l'école québécoise relèvent des établissements d'enseignement. Ces derniers ont la responsabilité de valoriser la rencontre avec les œuvres, et ce, tant au cœur du cursus scolaire que des activités parascolaires des élèves.

1.2.1. La clé : la fréquentation assidue

La fréquentation assidue du théâtre professionnel dans les lieux de diffusion professionnels est fondamentale à l'éducation artistique des enfants. Chaque année, un peu plus de 60 % des élèves des niveaux scolaires primaire et secondaire n'assistent à aucun spectacle de théâtre

professionnel dans le cadre de sorties scolaires¹². De plus, un travail de fond s'impose auprès des écoles et des commissions scolaires pour les groupes du secondaire, comme l'illustre de façon éloquente leur taux de fréquentation qui est de moins de 37 % sur l'ensemble du territoire¹³.

INTERVENTION PRIORITAIRE

Intégrer au cursus scolaire le principe de la fréquentation assidue des œuvres professionnelles dans les lieux de diffusion professionnels, et ce, sans discontinuité dans le parcours de l'élève.

1.2.2. Optimiser les mesures d'aide financière pour la sortie au théâtre

Les programmes d'aide financière pour la sortie au théâtre sont la *Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel* et le programme *La culture à l'école*.

La *Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel* atteint ses objectifs. Cependant, son enveloppe n'a pratiquement pas augmenté depuis sa création et, de ce fait, elle n'arrive pas à jouer pleinement son rôle.

L'Étude de quatre modèles de réussite en fréquentation des arts de la scène par les élèves du primaire et du secondaire dans le cadre de sorties scolaires témoignent de l'absence d'utilisation du volet du programme *La culture à l'école* portant sur l'organisation de sorties scolaires pour les quatre modèles de réussite étudiés¹⁴.

¹² Source: *Fréquentation du théâtre par les élèves du primaire et du secondaire du Québec dans le cadre des sorties scolaires*, CQT, juin 2009.

¹³ Source: *Fréquentation du théâtre par les élèves du primaire et du secondaire du Québec dans le cadre des sorties scolaires*, CQT, juin 2009.

¹⁴ Source: *Étude de quatre modèles de réussite en fréquentation des arts de la scène par les élèves du primaire et du secondaire dans le cadre de sorties scolaires*. CQT, janvier 2012.

INTERVENTIONS

1. Actualiser l'enveloppe de la *Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel*.
2. Réviser le volet portant sur l'organisation de sorties scolaires du programme *La culture à l'école* pour confier au milieu culturel professionnel la maîtrise d'œuvre des projets financés par ce programme.

1.2.3. Les nécessaires coopération et coordination entre le MCC et le MELS

Depuis 1997, il existe un protocole d'entente entre le MCC et le MELS¹⁵. Dans le respect des mandats et des responsabilités de chacun, le MCC et le MELS doivent travailler dans un esprit de collaboration et de coopération. Ainsi, la valorisation de l'éducation artistique en milieu scolaire et l'accès à la culture se tailleront une place plus importante au sein du réseau d'éducation de la société québécoise. Le rétablissement de la Table de concertation culture-éducation s'avère essentiel pour faciliter la mise en place de programmes efficaces.

La composition de la Table de concertation doit permettre une représentation du MELS, du MCC, des partenaires du milieu de l'éducation et des professionnels des milieux de la création et de la diffusion jeune public. Le mandat de cette table est de mettre en œuvre la vision commune des deux ministères. Cette table doit viser la recherche de solutions, notamment en ce qui a trait au financement de la sortie, soit le transport vers les lieux professionnels, le coût du billet et les activités d'accompagnement des publics. Un souci constant de réévaluation des mesures mises en place doit aussi l'animer.

INTERVENTION

Remettre en place une table de concertation culture-éducation.

¹⁵ Référence: <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1274> – page consultée en décembre 2012.

1.2.4. Le respect mutuel des compétences et de l'expertise de chaque milieu

Les compétences des compagnies de théâtre professionnel et des diffuseurs se définissent dans les champs de la création, de la diffusion et de l'accompagnement des publics; celles du milieu scolaire, dans les champs de la pédagogie. La reconnaissance de l'expertise des professionnels du milieu des arts demeure un élément fondamental dans l'articulation d'une coopération équilibrée et bénéfique pour tous. À l'intérieur des protocoles unissant les milieux de la culture et de l'éducation, il faut tout particulièrement reconnaître l'apport structurant et l'expertise du diffuseur dans l'élaboration d'une programmation de qualité offerte aux jeunes publics.

Les compétences réciproques s'expriment dans différents modes de fonctionnement ou de modèles de structure. Il a été établi qu'encourager et soutenir une structure de concertation augmente de façon significative la fréquentation des œuvres professionnelles dans les lieux de diffusion professionnels. *L'Étude de quatre modèles de réussite en fréquentation des arts de la scène par les élèves du primaire et du secondaire* dans le cadre de sorties scolaires, démontre que les structures de concertation demeurent un mécanisme efficace pour assurer la rencontre entre le projet éducatif québécois et les œuvres artistiques professionnelles. L'intégration de toutes ces compétences dans une telle structure s'avère donc un gage de succès.

2

Vers une reconnaissance des spécificités de la diffusion du théâtre pour les jeunes publics

En 1996, le gouvernement du Québec se dote d'une politique de la diffusion: *Remettre l'art au monde*. Les préoccupations quant à l'accueil des compagnies qui travaillent en direction des jeunes publics, l'adéquation des lieux qui les accueillent et le développement de public y sont inscrites.

2.1. La fréquentation dans une salle professionnelle: reconnaître les spécificités du théâtre pour les jeunes publics

Les trois grandes spécificités du théâtre pour les jeunes publics sont les suivantes.

2.1.1. La préparation et l'accueil des publics

La préparation et l'accueil des publics sont des considérations inhérentes à la diffusion du théâtre pour les jeunes publics. Les compagnies et les diffuseurs élaborent des guides d'accompagnement et des ateliers préparatoires à la représentation. Les diffuseurs ont l'expertise pour programmer et accueillir des spectacles jeunes publics, en développant des outils ou en utilisant les outils éducatifs développés par les compagnies en direction des instances scolaires de leur milieu.

2.1.2. La jauge de salle

Le respect d'une jauge de salle limitée qu'impose l'œuvre théâtrale est fondamental pour favoriser l'écoute et permettre aux jeunes spectateurs de vivre une expérience théâtrale significative. Si cette limite du nombre de spectateurs assure une qualité artistique, elle représente une contrainte économique certaine. La présentation de ces spectacles entraîne des coûts importants pour le diffuseur qui ne sont pas compensés par les revenus de billetterie.

Le problème devient encore plus aigu dans le cas de propositions pour la toute petite enfance dont l'offre et la demande connaissent une forte augmentation. De plus, plusieurs lieux de diffusion ne sont pas configurés adéquatement pour recevoir ce type d'œuvre.

2.1.3. L'environnement économique

Les revenus autonomes des compagnies de théâtre pour les jeunes publics proviennent principalement des cachets reçus pour la vente de spectacles. L'enquête *Les compagnies québécoises de théâtre pour les jeunes publics professionnelles : un portrait*¹⁶ réalisé par TUEJ en 2011, démontre que les cachets reçus pour les spectacles couvrent de moins en moins les coûts de plateau¹⁷. Les compagnies de théâtre pour les jeunes publics jouent donc de plus en plus à perte. Malgré ce constat, augmenter le cachet versé aux compagnies de théâtre pour les jeunes publics devient un exercice périlleux pour les diffuseurs qui n'arrivent pas à assurer l'équilibre budgétaire de leur programmation jeune public, et ce, depuis fort longtemps. Sur le plan de la diffusion, une étude sur les coûts qui y sont liés a démontré que chez les diffuseurs pluridisciplinaires soutenus par le MCCQ, les coûts par représentation dépassent largement les revenus¹⁸. Il en est de même pour les diffuseurs spécialisés et davantage pour les diffuseurs spécialisés dédiés aux jeunes publics.

L'incapacité des diffuseurs d'augmenter les cachets versés aux compagnies et de couvrir les coûts de la représentation est notamment liée au prix moyen d'un billet de théâtre pour les jeunes publics, lequel est nettement inférieur au prix moyen d'un billet de théâtre pour adultes¹⁹.

À titre indicatif, le revenu moyen de billetterie par spectateur jeune public en 2011 est de 9,67\$. Au cours de cette même année, le revenu moyen de billetterie par spectateur adulte est de 24,98\$, une différence de plus de 250 %²⁰. Cet écart du prix du billet se traduit par un revenu moyen de billetterie par représentation de 2 349\$ pour le théâtre pour les jeunes publics et de 6 222\$ pour le théâtre adulte et selon la jauge des salles et des spectacles, ces revenus par représentation sont nettement inférieurs aux coûts générés par la diffusion du spectacle.

INTERVENTIONS PRIORITAIRES

1. **Mettre en place des mesures pour atteindre la parité du cachet de spectacle entre les compagnies de théâtre pour les jeunes publics et les compagnies qui s'adressent aux adultes.**
- 2.a **Pour les diffuseurs pluridisciplinaires : Créer, au MCCQ, une enveloppe destinée à soutenir les diffuseurs pluridisciplinaires spécifiquement pour leur travail en direction des jeunes publics dans l'objectif d'assurer au public l'accessibilité du prix des billets.**
- 2.b **Pour les diffuseurs spécialisés : Assurer un soutien spécifique qui tient compte du fait que les revenus autonomes en jeune public sont très limités, dans l'objectif d'assurer au public l'accessibilité du prix des billets.**

¹⁶ Source : *Les compagnies québécoises de théâtre pour les jeunes publics professionnelles : un portrait*. Une enquête réalisée par Andrée Garon. Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ). Avril 2011.

¹⁷ Coûts de plateau 18 : cachet de représentation pour les interprètes et l'équipe technique ; droits d'auteur, droits de suite pour les concepteurs ; contributions du producteur (avantage sociaux), marche du spectacle (périssables).

¹⁸ Source : *Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU* : http://www.rideau-inc.qc.ca/documents/Rapport_CoutsDiffusionV17sept.pdf

¹⁹ Le Théâtre Denise-Pelletier vit également cette situation, car la moyenne du prix des billets est de 16,50\$ comparativement à environ 30\$ pour les deux autres salles de même dimension. Cet écart dans les revenus de billetterie se traduit par des cachets moins élevés pour les artistes ainsi que par des budgets de production moins importants pour les concepteurs.

²⁰ Source : Statistiques des représentations payantes en théâtre selon le public cible, Québec, 2011. Observatoire de la culture et des communications du Québec. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/art_interpretation/freq_spectacles/2011/tab12_1_11.htm - Page consultée en janvier 2013.

2.2. Le primordial accès sur tout le territoire

La notion d'accessibilité aux arts de la scène et la volonté du gouvernement d'en faire une priorité sont clairement inscrites dans les politiques publiques²¹. L'accessibilité constitue l'un des deux piliers de la politique de la diffusion²². Malgré les acquis, et à la lumière des constats quant à l'inégalité de l'accès sur l'ensemble du territoire, force est d'admettre que des efforts doivent encore être déployés pour atteindre les objectifs énoncés dans les politiques publiques.

INTERVENTIONS

1. Partout sur le territoire, s'assurer que le rôle de chef de file en matière de diffusion est assumé par un diffuseur spécialisé, un diffuseur pluridisciplinaire ou une compagnie de création, en tenant compte de la dynamique existante et des particularités propres à chaque région, de façon à garantir l'accès au théâtre professionnel pour tous les jeunes publics.
2. Considérant que la diffusion du théâtre pour les jeunes publics repose uniquement sur la tournée, augmenter l'enveloppe du CALQ dédiée à l'aide à la circulation des spectacles et s'assurer que tous les frais inhérents à la tournée sont admissibles et entièrement couverts.

2.3. L'incontournable diffusion internationale

Le théâtre québécois pour les jeunes publics bénéficie d'une renommée internationale bien établie. Pour plusieurs compagnies, les marchés internationaux représentent un pourcentage significatif de leur diffusion. Le maintien du leadership du Québec en matière de création jeune public passe par les rencontres entre créateurs, les coproductions et la circulation des œuvres à l'international.

Le phénomène de réciprocité permet d'enrichir la discipline en confrontant les participants à des pratiques différentes. De ce fait, l'accueil de spectacles étrangers est un vecteur important de développement.

INTERVENTIONS

1. Augmenter et assurer la pérennité de l'enveloppe du CALQ dédiée à l'aide à la tournée internationale.
2. Remettre en place, dans les meilleurs délais, le financement dédié à l'accueil de spectacles étrangers chez les diffuseurs pluridisciplinaires et arrimer les programmes du CALQ et du MCCQ pour favoriser la circulation de ces spectacles sur le territoire, tant chez les diffuseurs spécialisés que chez les diffuseurs pluridisciplinaires.

²¹ Politique culturelle nationale (juin 1992). *Notre culture, notre avenir*. Voir le chapitre trois : L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle; et la deuxième orientation : Faciliter l'accès aux arts et à la culture, dont la circulation des œuvres et produits culturels sur le territoire et les lieux de diffusion des arts et de la culture.
<http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=925> – page consultée en février 2013.

²² Politique de diffusion des arts de la scène (décembre 1996). *Remettre l'art au monde*. On y lit qu'une des deux grandes priorités de la politique est l'accès de la population à un éventail diversifié de spectacles, dont la circulation des spectacles à travers le Québec.
<http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=925> – page consultée en février 2013.

3

Vers un meilleur accompagnement des publics

L'accompagnement des publics, dont l'objectif est de faire le pont entre l'œuvre et son public, se décline de plusieurs façons. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre les diffuseurs, le milieu scolaire et les compagnies de théâtre pour les jeunes publics. Ainsi, la reconnaissance de la médiation théâtrale et la formation des maîtres sont des enjeux importants de cet aspect du travail des uns et des autres.

3.1. Reconnaître et financer l'accompagnement des publics

Cet aspect essentiel et exigeant qu'est l'accompagnement des publics est entièrement assumé par les compagnies et les diffuseurs qui ne bénéficient que de soutiens ponctuels à cet effet.

INTERVENTION

Prendre en compte ce volet de leur mandat dans le financement au fonctionnement et dans le financement aux projets de production des compagnies théâtrales et des diffuseurs.

3.2. La formation des maîtres

Les enseignants jouent un rôle déterminant dans le choix des sorties au théâtre et dans l'appréciation du théâtre professionnel par leurs élèves. Malgré qu'il y ait initiation et que les fondements des disciplines soient enseignés, la formation actuelle des maîtres est insuffisante pour que ces derniers aient les outils nécessaires pour devenir de véritables « passeurs ».

INTERVENTION

Insérer dans le programme de formation initiale des maîtres et dans la formation continue des enseignants des mesures d'encouragement à la fréquentation des lieux de diffusion professionnels afin de les mettre en contact direct avec les productions professionnelles et en relation avec les artistes.

4

Vers une reconnaissance des spécificités de la création en théâtre pour les jeunes publics

En 1994, dans la foulée de l'adoption de la politique culturelle du Québec *Notre culture, notre avenir*, le gouvernement du Québec a créé le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour soutenir et financer la création artistique et sa circulation.

4.1. L'avancement artistique : favoriser la recherche fondamentale et soutenir les résidences de création

Le travail de recherche est indissociable de la création pour le créateur jeune public qui doit nécessairement travailler avec une profonde connaissance de son public. Les compagnies de création ont besoin de périodes d'exploration, en amont du processus de production, pour pousser plus loin la notion du quoi dire et du comment dire aux jeunes publics.

Cette recherche fondamentale ainsi que la transmission et le partage de ses résultats est indispensable à l'enrichissement des connaissances et au maintien de l'excellence du théâtre québécois pour les jeunes publics.

INTERVENTION

Soutenir les activités de recherche mises en place par les compagnies productrices dédiées aux jeunes publics.

Dans le cadre de la création d'un spectacle, la résidence chez le diffuseur et le laboratoire public font partie du processus des compagnies de théâtre pour les jeunes publics. Ces modes de production permettent à la fois de cibler les publics, de sensibiliser les jeunes publics aux processus de création et donnent l'opportunité aux artistes de profiter d'un accès prolongé à des infrastructures dotées de ressources et d'équipements professionnels.

INTERVENTION

Soutenir les résidences de création chez les diffuseurs, spécialisés et pluridisciplinaires, afin d'améliorer les conditions de création des œuvres et de permettre un meilleur accompagnement des publics.

4.2. Le développement de la pratique jeune public : soutenir l'émergence et accompagner la relève

Afin de favoriser l'épanouissement des compagnies de la relève, la pratique en théâtre pour les jeunes publics privilégie le maillage entre les compagnies établies et les compagnies de la relève : mentorat, partage de ressources techniques et physiques, partage d'expertise et soutien à la structure administrative. Ces pratiques du milieu induisent que le théâtre pour les jeunes publics a des spécificités organisationnelle, structurelle et administrative ainsi que des modes de production qui lui sont propres²³.

INTERVENTION

Afin de permettre un réel avancement de la discipline, d'assurer un soutien à l'émergence et à l'accompagnement de la relève, prendre en compte les spécificités du théâtre pour les jeunes publics dans l'évaluation des demandes déposées auprès du CALQ pour les programmes de soutien aux projets de production et au fonctionnement.

Conclusion

Considérant les enjeux majeurs auxquels la pratique est confrontée, c'est d'une voix unie que tout un milieu – ADST, CQT, RIDEAU, TUEJ – se mobilise pour revendiquer que le Québec se dote d'une **politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics**. En plaçant l'enfant et l'adolescent au cœur de la réflexion et de la démarche, la reconnaissance des défis et des problématiques spécifiques au théâtre pour les jeunes publics doit servir de toile de fond à cette politique.

À très court terme, les gestes prioritaires à poser pour soutenir et assurer la pérennité de la pratique du théâtre professionnel pour les jeunes publics, de la création à la diffusion, consistent à intégrer le principe de la fréquentation assidue des œuvres théâtrales professionnelles dans le cursus scolaire; à mettre en place des mesures dédiées à la bonification du cachet versé au théâtre pour les jeunes publics, en visant la parité avec le cachet versé au théâtre de création qui s'adresse aux adultes; et à soutenir les diffuseurs pour leur travail en direction des jeunes publics.

Un soutien adéquat et constant aux compagnies professionnelles de théâtre pour les jeunes publics, la consolidation du travail des diffuseurs spécialisés en jeune public, un véritable soutien aux diffuseurs pluridisciplinaires spécifiquement pour leur travail en direction des jeunes publics, une meilleure concertation des milieux des arts et de l'éducation et un soutien aux familles québécoises sont sans aucun doute les principales clés du succès d'un véritable accès pour toute la jeunesse du Québec à des œuvres théâtrales originales, fortes et significatives.

²³ Source : *Le théâtre jeune public professionnel dans tous ses états*. Théâtre Unis Enfance Jeunesse (TUEJ). Janvier 2012. <http://tuej.org/index.php/documentation>

Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics - **TABLEAUX DES INTERVENTIONS**

LA FRÉQUENTATION

Intégrer au cursus scolaire le principe de la fréquentation assidue des œuvres professionnelles dans les lieux de diffusion professionnels, et ce, sans discontinuité dans le parcours de l'élève. Section 1.2.1

Mettre en place des incitatifs pour encourager les familles à fréquenter le théâtre professionnel pour les jeunes publics, tels que des mesures fiscales sur les abonnements de spectacles. Section 1.1

Actualiser l'enveloppe de la Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel. Section 1.2.2

Réviser le volet portant sur l'organisation de sorties scolaires du programme La culture à l'école pour confier au milieu culturel professionnel la maîtrise d'œuvre des projets financés par ce programme. Section 1.2.2

Remettre en place une table de concertation culture-éducation. Section 1.2.3

LA DIFFUSION

Mettre en place des mesures pour atteindre la parité du cachet de spectacle entre les compagnies de théâtre pour les jeunes publics et les compagnies qui s'adressent aux adultes. Section 2.1.3

Pour les diffuseurs pluridisciplinaires : Créer, au MCCO, une enveloppe destinée à soutenir les diffuseurs pluridisciplinaires spécifiquement pour leur travail en direction des jeunes publics dans l'objectif d'assurer au public l'accessibilité du prix des billets. Section 2.1.3

Pour les diffuseurs spécialisés : Assurer un soutien spécifique qui tient compte du fait que les revenus autonomes en jeune public sont très limités, dans l'objectif d'assurer au public l'accessibilité du prix des billets. Section 2.1.3

Partout sur le territoire, s'assurer que le rôle de chef de file en matière de diffusion est assumé par un diffuseur spécialisé, un diffuseur pluridisciplinaire ou une compagnie de création, en tenant compte de la dynamique existante et des particularités propres à chaque région, de façon à garantir l'accès au théâtre professionnel pour tous les jeunes publics. Section 2.2

Considérant que la diffusion du théâtre pour les jeunes publics repose uniquement sur la tournée, augmenter l'enveloppe du CALQ dédiée à l'aide à la circulation des spectacles et s'assurer que tous les frais inhérents à la tournée sont admissibles et entièrement couverts. Section 2.2

Augmenter et assurer la pérennité de l'enveloppe du CALQ dédiée à l'aide à la tournée internationale. Section 2.3

Arrimer les programmes du CALQ et du ministère de la Culture dédiés à l'accueil de spectacles étrangers pour favoriser la circulation de ces spectacles sur le territoire, tant chez les diffuseurs spécialisés et que chez les diffuseurs pluridisciplinaires. Section 2.3

L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

Prendre en compte ce volet de leur mandat dans le financement au fonctionnement et dans le financement au projet des compagnies théâtrales et des diffuseurs. Section 3.1

Insérer dans le programme de formation initiale des maîtres et dans la formation continue des enseignants des mesures d'encouragement à la fréquentation des lieux de diffusion professionnels afin de les mettre en contact direct avec les productions professionnelles et en relation avec les artistes. Section 3.2

LA CRÉATION

Soutenir les activités de recherche mises en place par les compagnies productrices dédiées aux jeunes publics. Section 4.1

Soutenir les résidences de création chez les diffuseurs, spécialisés et pluridisciplinaires, afin d'améliorer les conditions de création des œuvres et de permettre un meilleur accompagnement des publics. Section 4.1

Afin de permettre un réel avancement de la discipline, d'assurer un soutien à l'émergence et à l'accompagnement de la relève, prendre en compte les spécificités du théâtre pour les jeunes publics dans l'évaluation des demandes déposées auprès du CALQ pour les programmes de soutien aux projets de production et au fonctionnement. Section 4.2

Liste des participants du comité théâtre jeune public

Louise Allaire | Directrice artistique et générale du Théâtre jeunesse Les Gros Becs
Danielle Bergevin | Directrice générale de TUEJ
Danielle Bilodeau | Directrice générale du Théâtre de la Ville
Isabelle Boisclair | Directrice générale du Théâtre Le Clou
Colette Brouillé | Directrice générale de RIDEAU
Alain Grégoire | Directeur général de la Maison Théâtre
Dominique Leduc | Présidente du CQT et comédienne
Etienne Lévesque | Responsable de la recherche et de la documentation du CQT
Sylvain Massé | Comédien
Manon Morin | Directrice générale de Réseau Scènes et des Voyagements
Hélène Nadeau | Directrice générale du CQT
Marc Pache | Directeur général du Théâtre Bouches Décousues
Anne-Marie Provencher | Directrice artistique du Théâtre de la Ville
Pierre Rousseau | Directeur artistique du Théâtre Denise-Pelletier
Stéphane Villeneuve | Directeur général de L'Arrière Scène, centre dramatique
pour l'enfance et la jeunesse en Montérégie

Références

1. *Les arts et la réussite chez les jeunes à risque : résultats de quatre études longitudinales*, Hill Stratégies. Octobre 2012.
2. Convention relative aux droits de l'enfant de l'UNESCO.
3. *Les Seconds États généraux du théâtre québécois... Les suites*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Mars 2008.
4. *Profil statistique de la saison théâtrale 2009-2010*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Novembre 2012.
5. *Les compagnies québécoises de théâtre pour les jeunes publics professionnelles : un portrait*. Une enquête réalisée par Andrée Garon. Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ). Avril 2011.
6. *Fréquentation du théâtre par les élèves du primaire et du secondaire du Québec dans le cadre des sorties scolaires*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Juin 2009.
7. *Étude de quatre modèles de réussite en fréquentation des arts de la scène par les élèves du primaire et du secondaire dans le cadre de sorties scolaires*. Conseil québécois du théâtre (CQT). Janvier 2012.
8. *Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU*. Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU). Septembre 2009.
9. Statistiques des représentations payantes en théâtre selon le public cible, Québec, 2011. Observatoire de la culture et des communications du Québec.
10. *Notre culture, notre avenir*. Politique culturelle du Québec. 1992.
11. *Remettre l'art au monde*. Politique de la diffusion. 1996.
12. *Le théâtre jeune public professionnel dans tous ses états*. Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ). Janvier 2012.